

Burundi : les députés saluent les recommandations émises par la CNDI

@rib News, 22/09/2016 â€“ Source Xinhua Les députés de l'Assemblée nationale du Burundi, saluent les principales recommandations émises par la Commission Nationale du Dialogue Inter burundais(CNDI), a déclaré mercredi Alexis Badian Ndayihimbaze, porte-parole de la chambre basse du Parlement bicaméral burundaise. Le président de la CNDI, Mgr Justin Nzoyisaba, qui a conduit les travaux de ce dialogue interne, au cours des six mois de débats dans les 18 provinces burundaise, vient de publier un rapport.

Les recommandations-phares de ce rapport proposent la suppression du nombre de mandats présidentiels, la primauté de la constitution sur l'Accord d'Arusha pour la Paix et la Réconciliation au Burundi (AAPRB) d'août 2000 et l'abrogation du statut de sénéateur à vie pour des anciens chefs d'Etat burundais issus des mandats non électifs. Les députés, a précisé le porte-parole Ndayihimbaze, demandent au gouvernement burundais, de procéder à la mise en application de ces recommandations. Cependant, ce volet interne du dialogue politique inter-burundais, a été mené parallèlement avec son volet externe piloté à Arusha (Tanzanie) depuis fin janvier 2016 par l'ancien chef d'Etat tanzanien et co-facilitateur de la médiation régionale dans la crise burundaise sous l'égide de la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE/EAC). A ce jour, l'EAC regroupe six Etats : Burundi, Rwanda, Kenya, Tanzanie, Ouganda et Soudan du Sud. Selon le président du parti pour le redressement national (PARENA ; opposition), Zénon Nimubona, l'opposition extra-parlementaire ne se reconnaît pas dans les conclusions de ce dialogue interne piloté en ignorant la dimension "d'inclusivité" suite à une participation "filtrée". Par ailleurs, a-t-il ajouté, l'opposition rejette d'emblée les conclusions des travaux de la CNDI parce qu'organisés en violation de l'esprit de l'AAPRB dont la clause principale est le partage du pouvoir politico-militaire entre les deux principales communautés ethniques burundaises, à savoir les hutus et les tutsis.